

Travail en espace confiné

Responsabilités et rôle de l'employeur

FORMACODE : 42817

OBJECTIFS

Intégrer dans sa démarche de prévention, ses obligations et responsabilités en tant qu'employeur et délégataire concernant les interventions dans les espaces confinés dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement de l'eau.
Appliquer dans son établissement, la nouvelle réforme CATEC.
Mettre en adéquation la formation du dispositif CATEC avec les interventions réalisées.

PARTICIPANTS

Employeurs.
Responsables Ressources Humaines.
Responsables sécurité.
Maîtres d'ouvrage.
Gestionnaires de patrimoine.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

MÉTHODES ET MOYENS

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Présentation illustrée de nombreux exemples et études de cas.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard.
- > **Moyens humains**
Formateur CATEC® certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

- > Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.
 - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

- > **Contexte réglementaire**
Le Code du travail • La réglementation
- > **La prévention des risques**
La prévention des accidents lors de travaux dans les espaces confinés dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement de l'eau • L'organisation de l'intervention • L'utilisation des équipements de sécurité et l'organisation des secours • Le balisage et les démarches nécessaires à l'obtention des arrêtés de voirie • Impact sur le Document Unique et le plan de prévention pour intervenir en espaces confinés et utiliser les équipements de sécurité à mettre en œuvre
- > **Les enjeux et les objectifs de la réforme CATEC**
Le dispositif CATEC • La recommandation R 472 de la CNAMTS • La recommandation de la CNAMTS R 447

> **La formation des équipes intervenantes**

Le contenu des formations • Les prérequis de formation : détecteurs, équipements de travail en hauteur, appareils respiratoires d'évacuation • Les épreuves CATEC

> **Études de cas**

Construction de scénarios d'organisation pour différents types d'opérations • Identification des tâches et formations requises associées aux différentes populations d'un établissement

MODALITÉS

Durée : 0.5 jour.

Prix : nous consulter.